
Plus que jamais, il faut ouvrir de vraies négociations sur la grille indiciaire dans la fonction publique.

Après des discussions limitées aux signataires des accords de février 2008 que la CGT n'a pas signés, une séance conclusive sur la catégorie A ouverte à l'ensemble des organisations syndicales s'est tenue le lundi 29 mars.

Le gouvernement avance pour la catégorie A, comme précédemment pour la catégorie B, des mesures non discutables et insuffisantes ne répondant pas aux attentes réelles des personnels et à la reconnaissance légitime des qualifications.

Les propositions gouvernementales étaient limitées à une faible revalorisation de l'indice du premier échelon de la catégorie A et à la mise en place d'un 3ème Grade à Accès Fonctionnel (GRAF). L'ensemble des organisations syndicales a rejeté le cadre de « négociations » imposées.

Toutes les organisations syndicales ont demandé l'ouverture urgente de négociations sur l'ensemble de la grille.

Sans répondre aux demandes unanimes des syndicats, le gouvernement a décidé de clore le cycle de discussions ouvert par le protocole de février 2008.

A la veille du vote de la loi de transposition des accords de Bercy, le gouvernement entend cependant une nouvelle fois passer en force en imposant la création du GRAF, ainsi d'ailleurs que d'autres dispositifs unanimement rejetés par les organisations syndicales, comme la perte de la retraite à 55 ans pour les infirmières ou l'introduction de l'intéressement...

Plus que jamais les questions de la grille et des carrières doivent être au coeur des mobilisations à construire ces prochaines semaines !

Montreuil, le 30 mars 2010

fichiers:



[Télécharger 09-05-06_note_mobilite-2.pdf](#) (61.13 Ko)

Public: [statut catégorie négociations](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank